



COMPTE RENDU
COMITE DIRECTEUR
du Mercredi 7 Février 2018

Présents : Dominique COSTE, Pierre BLACHE, Jean-Luc ALES, Serge CAYRON, Jacques MARON, Thierry BONNET, Jean-Louis GANIVET, Marie-Christine LADREYT, Guillaume MAHISTRE.

Excusés : Jean-Louis VOLLE, Christian SINTES, Sylvie DEYRES, Bénédicte CASADO.

Absent : Gérard JULIEN, Philippe COMTE.

1. Approbation procès-verbal : comité directeur du 13 décembre 2017

La séance débute par l'approbation du comité directeur du 13 décembre dernier.

A la lecture du dernier compte-rendu, Monsieur Claude CRAIN (salarié) fait part de ses observations. Lectures en sont données aux élus par la présidente.

Le procès-verbal est approuvé avec les rectifications apportées :

Monsieur Claude CRAIN est sous contrat forfait cadre 214 jours +1 jour solidarité au lieu de 35h.

Le bilan d'activités de monsieur Claude CRAIN faisait l'objet de la première partie du PPT joint au CR du 13/12/2017. Ce bilan proposé par ce chargé de mission, absent lors du CODIR, a été présenté par monsieur Olivier DULAC et madame Marie JEAN PIERRE. Chaque élu a pu apprécier la teneur de son action.

Le ménage est effectivement réalisé à raison d'une fois par semaine pour une durée de 1h au lieu de 2h.

Le CR du Codir du 13/12/2017 transmis par un élu à monsieur Claude CRAIN n'était pas complet. Tous les élus présents au CODIR ont reçu un document complet. Le constat est qu'un problème de transmission ait eu lieu entre l'élu et monsieur CRAIN.

Voté à l'unanimité.

2. Situation comptable

Les pièces comptables viennent récemment d'être fournies au comptable.

Les comptes présentent un solde créditeur d'environ 65 000 euros. A l'issue des paiements des factures en suspens, le solde devrait être de 50 000 euros environ à la mi-février.

Des rentrées de subventions sont toujours en attente : ARS et FONJEP : environ 30 000 euros.

Budget prévisionnel 2018 :

- Modification du budget compte 86 et 87 à 28 000 euros au lieu de 25 000 euros contribution volontaire en nature
- Budget OR VALIDE AVANT AG

3. Situation des salariés :

Madame Marie JEAN PIERRE et monsieur Olivier DULAC : passage au contrat forfait 214 jours +1 jour de solidarité pour salaire net à 1800 euros. Voté à l'unanimité.

La modification sera portée à la connaissance de la comptable Madame BEY.

A noter le départ volontaire à la retraite de Claude CRAIN au 1^{er} mai 2018. Son poste ne sera pas remplacé puisque sa mission est prise en compte et va être effectuée par un salarié du département.

Seule la commission sport nature reste à la charge du CDOS 07 à la demande du département.

4. Situation des élus

Monsieur Gérard JULIEN a présenté sa démission en date du 4 février 2018, de son poste de trésorier tout en signifiant qu'il occuperait ses fonctions jusqu'à ce qu'un remplaçant soit désigné. Celui-ci souhaite rester comme membre du comité directeur.

Jacques MARON se porte volontaire pour le poste de trésorier adjoint.

Madame Anne GOUNI-NOIRET, candidate au CDOS, devrait se proposer au poste de trésorière. Dès qu'elle aura formalisé sa demande, sa cooptation sera proposée au CDOS 07.

Adopté par le Comité Directeur.

5. Les ANNEAUX D'OR

Les invitations ont été envoyées par courrier aux autorités et institutions et par mail pour les comités, récompensés, élus du CDOS, partenaires et invités divers.

Pour la manifestation, le CDOS 07 a fait appel à un traiteur : TRAITEUR CHATRON à Annonay.

Le programme doit être retravaillé avant d'être transmis aux différents interlocuteurs.

Un tableau de répartition des tâches (mise en place matériel, parking, accueil, émargement, accompagnement, relations publiques, logistiques diverses) est réalisé pour que chaque élu occupe une fonction lors de la soirée.

Le jour des Anneaux d'OR : présence à 10 h pour les premiers intervenants (Dominique COSTE, Jean-luc ALES, Marie JEAN-PIERRE et Olivier DULAC) et au fil de la journée pour les autres.

Présence impérative de l'ensemble des élus pour 18 h 15 au plus tard.

Récupération « flamme » au CD par Olivier – Récupérer les plantes et bouquets par Dominique

A noter qu'il reste en suspens la question d'offrir le livre du 50^{ème} anniversaire des J.O. de la ville de Grenoble.

Le dossier de presse reste à la charge de Olivier DULAC, Marie JEAN-PIERRE et Dominique COSTE.

6. La journée de la femme, version sport :

Cette journée est programmée pour le **8 mars 2018** . Un flyer a été établi et va être transmis à l'ensemble des comités pour les invités à cette journée. Présence de deux intervenantes extérieures : Mesdames Anne GOUNI-NOIRET et Bernadette ROCHE.

7. Plan de communication :

- ROLL UP EDOS et FLYER
- Réflexion sur une plaquette afin de l'utiliser dans le cadre du partenariat.
- Site du CDOS 07 à moderniser, réactualiser...

8. Partenariat

Un courrier est transmis à chaque communauté de communes et d'agglomération afin de les solliciter pour une subvention au titre de l'accompagnement du CDOS 07.

Envoi du flyer présentation CDOS à l'ensemble des comités qui arroseront leurs clubs.

L'annuaire sera réalisé pour l'été 2018 à raison de 3000 exemplaires papier. Le document numérisé sera mis sur le site du CDOS et transmis à tous les comités, autorités et partenaires. Sur ce document sera rajouté le logo de la CCI et des partenaires privés.

9. Planification des réunions :

Pour une visibilité rationnelle pour les élus, il est décidé que les réunions auraient lieu le mardi en début de soirée à raison de toutes les 5 à 6 semaines. Une réunion de bureau pourrait avoir lieu en fonction de besoin majeur.

Prochains CODIR :

- Exceptionnellement le mercredi 14 mars ; mardi 24 avril et mardi 29 mai, à 18h30.

Pour rappel l'AG est prévue le 23 mars prochain à la CCI de Privas.

Fin de la séance à 22h10